

Vendredi 18 septembre 2020

Nous, **hppr**, nous conformerons désormais aux directives parues hier en page 2 du Télégramme (suivre le lien ci-dessous... 😊), à savoir **l'interdiction formelle de publier**, même de simples extraits, d'articles de presse quels qu'ils soient et d'où qu'ils proviennent :

<https://journal.letelegramme.fr/data/41026/reader/reader.html#!preferred/0/package/41026/pub/51082/page/3>

Voilà la conséquence de la lutte que mène, à juste raison, la Presse pour se protéger du pillage par *d'immenses spécialistes de la chose*, que je ne me risquerai pas à nommer ici... Voici donc **hppr** hissée au niveau de ces grands groupes : quelle promotion, que de perspectives ! 😊 C'est un dégât collatéral : nous avons plaisir à reprendre, sans malice, les articles concernant **hppr** afin de valoriser le travail de nos chers correspondants de presse locaux, si dévoués et attentifs, tout en ayant soin de citer et dater les sources. Nous faisons ainsi un peu de publicité, à notre petite mesure, pour nos journaux. Dommage ! GRAND DOMMAGE ! **Tout ce paragraphe n'engage que moi, bien sûr.** Je vous espère toutefois nombreux, si ce n'est unanimes, à partager ce point de vue. Est-il besoin de préciser que nos correspondants conserveront toute notre sympathie dans l'absolu respect de leurs fonctions. C'est mieux de le dire, de l'écrire. Je ne m'opposerai pas (litote) à ce que ces lignes soient reprises dans... le Courrier des lecteurs de leur journal !

Yannick Bleuzen